

**Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 10 juin 2019, à compter de 20:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller #1**
Charles Bergeron : conseiller # 2
Andrée St-Jean : conseillère # 3
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère #6

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, directrice générale/secrétaire-trésorière-adjointe.

1- Ouverture de la séance

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

3- Adoption et suivi du procès-verbal

- 3.1 Séance ordinaire du 13 mai 2019
- 3.2 Séance extraordinaire du 4 juin 2019

4- Administration

- 4.1 Approbation des comptes payables et payés
- 4.2 Adoption du règlement #618-2019 – Gestion contractuelle
- 4.3 Infirmière en milieu rural – Renouvellement entente pour une durée de 3 ans
- 4.4 Protocole d'entente SQ – Vérification antécédent criminel
- 4.5 Étude de faisabilité – Projet de développement
- 4.6 La Manne Quotidienne – Campagne 2019

5- Travaux publics

- 5.1 Contrat de pavage – Coin St-Joseph et Ch. Ste-Béatrix et 2 ponceaux Jolimont
- 5.2 Débroussaillage Lac Vallée – Déboursé à même leur fond d'entretien des chemins d'été
- 5.3 Achat d'une plaque vibrante
- 5.4 Travaux chemins Lac Vallée - Déboursé à même leur fond d'entretien des chemins d'été

6- Sécurité publique

- 6.1 Accueil démission – Francis B. Lavallée
- 6.2 Accueil démission – Cédric Loyer-Parent

7- Urbanisme et environnement

- 7.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #615-2019 – Remplacant le règlement #302-95 concernant les chiens et le règlement #348-2000 concernant les animaux

- 7.2 Appel d'offres communs en GMR - Octroi des contrats de 5 ans pour l'élimination des déchets
- 7.3 Appel d'offres communs en GMR - Octroi des contrats de 5 ans pour le traitement des matières organiques
- 7.4 Appel d'offres communs en GMR - Octroi des contrats de 5 ans pour le tri des matières recyclables
- 7.5 Adoption du règlement #619-2019 remplaçant le #614-2019 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et le règlement #388-2001 et ses amendements concernant les nuisances (augmenter le nombre de permis à 5 par année)

8- Culture et Loisirs

- 8.1 Plomberie - Chalet parc Alain Rainville + fontaine
- 8.2 Culte et Culture – Appui démarche pour orgue

9- Période de questions

10- Levée de la séance

143-06-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- Adoption et suivi des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire du 13 mai 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2019;

144-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 mai 2019.

ADOPTÉE

3.2 Séance extraordinaire du 4 juin 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juin 2019

145-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juin 2019.

ADOPTÉE

4- Administration

4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général / secrétaire-trésorier par intérim;

ATTENDU QUE la directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

146-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de mai.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	0 \$
Prélèvements automatiques	48 994.43 \$
Salaires	50 162.87 \$
Chèques à émettre	121 137.98 \$
TOTAL	220 295.28 \$

ADOPTÉE

4.2 Adoption du règlement #618-2019 – Politique de Gestion contractuelle

147-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #618-2019 portant sur la politique de gestion contractuelle.

ADOPTÉE

4.3 Infirmière en milieu rural – Renouvellement entente pour une durée de 3 ans

CONSIDÉRANT QUE les protocoles d'entente pour le service d'infirmière en milieu rural venait à échéance le 31 mars 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE les élus souhaitent voir l'accessibilité s'accroître pour leurs citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE certaines plages horaires des infirmières demeurent disponibles dans de nombreux milieux et qu'il s'agit d'un service de proximité qui contribue à augmenter la qualité de vie des citoyens vivant en milieu rural ;

CONSIDÉRANT QU' il est difficile d'imposer des critères unilatéraux tels que l'âge afin d'évaluer qui peut accéder au service ou non ;

CONSIDÉRANT QUE certaines situations exigent une souplesse dans l'application des règlements liés au service d'infirmière en milieu rural et que cette flexibilité permettrait de maximiser les impacts en terme de services de proximité pour les communautés ;

148-06-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'entente de services avec Le Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de Lanaudière, et d'autoriser le maire, M. Serge Perrault et la directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe, Mme Mélissa Charette, à signer la présente entente pour une durée de trois ans, finissant le 31 mars 2022 avec comme principale nouveauté d'offrir le service aux personnes à compter de 50 ans.

ADOPTÉE

4.4 Protocole d'entente S.Q.- Vérification d'antécédents criminels

149-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous désignons Mme Mélissa Charette, Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe à titre de représentante de notre organisme pour signer le protocole d'entente avec la Sûreté du Québec, concernant la vérification des antécédents criminels des membres du conseil d'administration et de tous les bénévoles ou travailleurs de notre organisme, qui pourraient être en contact avec une personne vulnérable tel que défini dans le protocole d'entente.

Nous désignons également Mme Mélissa Charette, Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe à titre de représentante de notre organisme, qui aura la responsabilité d'identifier convenablement avec une pièce d'identité avec photo, toutes les personnes qui consentiront à la vérification de leur antécédents criminels par la Sûreté du Québec.

Nous désignons M. Gérard Cossette, Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, à titre de substitut pour accomplir les fonctions reliées aux demandes de filtrage.

ADOPTÉE

4.5 Étude de faisabilité - Projet de développement culturel

150-06-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la direction générale à entreprendre des démarches pour aller de l'avant pour l'étude de faisabilité d'un éventuel projet de développement culturel à Sainte-Béatrix.

ADOPTÉE

4.6 La Manne Quotidienne – Campagne 2019

151-06-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 300\$ pour la campagne de 2019 pour l'aide alimentaire à l'Accueil Michel-B.-Comtois.

ADOPTÉE

5- Travaux publics

5.1 Contrat de pavage - Coin de Saint-Joseph et Chemin Sainte-Béatrix et 2 ponceaux sur le rang Jolimont

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu deux soumissions conformes :

- Pavage LP au montant de : 18 347.50\$
- Marion Asphalte au montant de : 21 893.75\$

152-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Pavage L.P. au montant de 18 347.50\$ plus l'ajout du dos d'âne plus taxes applicables pour le pavage du coin Saint-Joseph avec un dos d'âne ainsi que deux ponceaux sur le rang Jolimont.

ADOPTÉE

5.2 Débroussaillage Lac Vallée – Déboursé à même leur fond d'entretien des chemins d'été

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu une soumission de l'association du Lac Vallée pour le débroussaillage de branches de :

- Dauphin Multi service au montant de : 1 437.19\$

153-06-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de 9361-2612 Qc inc. (Dauphin Multi service) au montant de 1 437.19\$ incluant taxes et comprenant 10 heures pour le débroussaillage du Lac Vallée et de prendre l'argent à même leur fond d'entretien des chemins d'été.

ADOPTÉE

5.3 Achat d'une plaque vibrante

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu trois soumissions pour une plaque vibrante :

- Location d'outils Daniel Arbour au montant de : 2 995.00\$
- Loutec au montant de : 3 064.95\$
- Multiquip au montant de : 3 199,95\$

154-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une plaque vibrante chez Location d'outils Daniel Arbour au montant de 2 995\$ plus taxes pour la voirie.

ADOPTÉE

5.4 Travaux chemins Lac Vallée - Déboursé à même leur fond d'entretien des chemins d'été

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu deux soumissions :

- Excavation Dominic Beaulieu au montant de : 9 050\$
- Constructexc 2008 Inc. au montant de : 10 550\$

155-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services d'Excavation Dominic Beaulieu au montant de 9 050\$ plus taxes pour effectuer les travaux du Lac Vallée Est-Ouest et de prendre l'argent à même leur fond d'entretien des chemins d'été.

ADOPTÉE

6- Sécurité publique et civile

6.1 Accueil démission - Francis B. Lavallée

Dépôt de la démission de Francis B. Lavallée en date du 19 mai 2019

6.2 Accueil démission – Cédric Loyer-Parent

Dépôt de la démission de Cédric Loyer Parent en date du 11 mai 2019

7- Urbanisme et mise en valeur du territoire

7.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #615-2019 – remplaçant le règlement #302- 95 concernant les chiens et le règlement #348-2000 concernant les animaux

Avis de motion

La conseillère Mme Andrée St-Jean, donne avis de motion du projet de règlement #615-2019 et dépose le projet de règlement pour adoption à une séance ultérieure.

7.2 Appels d'offres communs en GMR - Octroi des contrats de 5 ans pour l'élimination des déchets et l'enfouissement

CONSIDÉRANT l'appel d'offres communs en GMR par la MRC de Matawinie reçu le 8 mai 2019 à 9hres.

156-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'offre de EBI Environnement Inc. (Berthierville) pour l'élimination des déchets sur une période de 5 ans au montant de 39,99\$ la tonne pour un prix pondéré de 64.32\$, conformément au scénario d'arrimage des contrats GMR prévu au tableau 4 de l'appel d'offres pour la Municipalité de Sainte-Béatrix.

ADOPTÉE

7.3 Appels d'offres communs en GMR - Octroi des contrats de 5 ans pour le traitement des matières organiques (bacs bruns)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres communs en GMR par la MRC de Matawinie reçu le 8 mai 2019 à 9hres.

157-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'offre de EBI Environnement Inc. (Berthierville) pour le traitement des matières organiques sur une période de 5 ans au montant de 60,00\$ la tonne pour un prix pondéré de 72,45\$, conformément au scénario d'arrimage des contrats GMR prévu au tableau 4 de l'appel d'offres pour la Municipalité de Ste-Béatrix.

ADOPTÉE

7.4 Appels d'offres communs en GMR - Octroi des contrats de 5 ans pour le tri des matières recyclables

CONSIDÉRANT l'appel d'offres communs en GMR par la MRC de Matawinie reçu le 8 mai 2019 à 9hres.

158-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'offre de EBI Environnement Inc. (Berthierville) pour le traitement des matières recyclables sur une période de 5 ans au montant de 52,00\$ la tonne pour un prix pondéré de 82,23\$, conformément au scénario d'arrimage des contrats GMR prévu au tableau 4 de l'appel d'offres pour la Municipalité de Sainte-Béatrix.

ADOPTÉE

7.5 Adoption du règlement #619-2019 remplaçant le #614-2019 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et le règlement #388-2001 et ses amendements concernant les nuisances (augmenter le nombre de permis à 5 par année)

159-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #619-2019 remplaçant le #614-2019 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et le règlement #388-2001 et ses amendements concernant les nuisances (augmenter le nombre de permis à 5 par année)

ADOPTÉE

8- Culture et Loisirs

8.1 Plomberie- Chalet parc Alain Rainville + fontaine

CONSIDÉRANT la soumission de Plomberie Spec 360 au montant de 6 353\$ (conforme)

CONSIDÉRANT la soumission de Jacques Lavoie (incomplète)

CONSIDÉRANT la soumission de Plomberie Sylvain Miron (incomplète)

160-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la soumission de réparation de plomberie pour le chalet du Parc Alain Rainville à Plomberie Spec 360 au montant de 6 353\$ pour la réparation de la plomberie, de l'installation d'un abreuvoir, de deux compteurs d'eau et d'un réservoir à eau chaude. L'argent sera pris dans la TECQ 2014-2018 mise aux normes.

ADOPTÉE

8.2 Culte et Culture – Appui pour démarche pour orgue

CONSIDÉRANT le caractère unique et la grande valeur de l'orgue dans l'église Sainte-Béatrix.

CONSIDÉRANT l'intérêt de la fabrique Saint-Pierre-de-Belles-Montagnes à restaurer l'orgue.

CONSIDÉRANT QU' une subvention pourrait être disponible au Conseil du patrimoine religieux du Québec pour la restauration de l'orgue.

CONSIDÉRANT les recommandations du comité patrimoine de Sainte-Béatrix.

161-06-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Sainte-Béatrix appuie les démarches de la fabrique Saint-Pierre-de-Belles-Montagnes dans la restauration de l'orgue et qu'elle s'engage à participer aux démarches de réflexion sur l'animation et la mise en valeur de l'orgue une fois qu'il sera restauré.

ADOPTÉE

9- Période de Questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

Réception d'une pétition de Mme Claire Méryneau pour projet de financement-par emprunt pour installation de fosses septiques.

10- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

162-06-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h00.

ADOPTÉE.

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par
intérim